

1. Identification**Identificateur de produit****Identité du produit** Sodium Chlorate (CHE-8020S)**Autres moyens d'identification ;** Sodium Chlorate Crystal**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillé**

Utilisé principalement dans la production sur place de dioxyde de chlore pour le blanchiment de pâte à papier. De plus, utilisé dans la fabrication de colorants, d'explosifs et d'allumettes, la fabrication de perchlorate, le traitement de minerais, le tannage et l'apprêtage du cuir, la production d'oxygène dans un appareil respiratoire de secours, en tant qu'agent oxydant, réactif analytique et herbicide.

Restrictions d'utilisation :

Consultez les réglementations locales, régionales et nationales, le produit peut devoir être homologué lorsqu'il est utilisé comme herbicide.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Nom de la société**

Chemtrade Logistics Inc. (Canada)
155 Gordon Baker Road Suite 300
Toronto, Ontario M2H 3N5
416-496-5856

Chemtrade Logistics Inc. (US)
90 East Halsey Road, Suite 200
Parsippany, NJ 07054
(800) 228- 8558

Secours**Téléphone No**

Numéro de Chemtrade en cas d'urgence : (866) 416-4404 (États-Unis et Canada)
CHEMTREC +1-800-424-9300
Pour une urgence chimique, un déversement, une fuite, un incendie, une exposition ou un accident, appeler CHEMTREC - jour et nuit

Service clientèle :

Pour des renseignements sur la FDS: (416) 496-5856
www.chemtradelogistics.com

2. Identification des dangers du produit

Cette FDS est alignée sur le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) et sur le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH).

Classification de la substance ou du mélange

Solide comburant, catégorie 1; H271

Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.

Toxicité aiguë (orale), catégorie 3; H301

Toxique en cas d'ingestion.

Toxicité aquatique (chronique), catégorie 2; H411

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Éléments d'étiquetage



Danger

H271 Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

[Prévention] :

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.

P220 Tenir à l'écart des vêtements et autres matières combustibles.

P221 Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection, une protection des yeux, une protection du visage.

P283 Porter des vêtements résistant au feu, aux flammes, ignifuges.

[Réponse] :

P301+310 EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON, un médecin ou un médecin.

P306+360 EN CAS DE CONTACT AVEC LES VÊTEMENTS : rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever.

P330 Rincer la bouche.

P370+380+375 En cas d'incendie : évacuer la zone.

P371 En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités :

P378 En cas d'incendie : Utiliser extinction énumérés dans l'article 5 de SDS pour l'extinction.

P391 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

[Stockage] :

P405 Garder sous clef.

[Disposition] :

P501 Éliminer les contenus ou le conteneur conformément aux réglementations locales et nationales.

Autres dangers

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB/vPvM.

Ce produit ne contient aucun produit chimique perturbateur endocrinien.

Ne contient pas de composant(s) répondant à une « définition » de substance perfluoroalkylée et polyfluoroalkylée (PFAS) selon la liste des substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées (PFAS) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

3. Composition / informations sur les composants

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens du Règlement sur les produits dangereux.

Ingrédient/Désignations chimiques	Poids %	Classification	Remarques *
maléate de dibutylétain Numéro CAS: 7775-09-9 Synonymes : Aucune information disponible	80 - 100	Solide comburant, catégorie 1; H271 Toxicité aquatique (chronique), catégorie 2; H411 Toxicité aiguë (orale), catégorie 3; H301	Pas de données disponibles.

La concentration réelle ou la plage de concentration est retenue comme secret commercial.

*PBT/vPvB - substance PBT, vPvM ou vPvB.

Les textes complets des phrases sont présentés dans la section 16.

La dénomination chimique spécifique et/ou le pourcentage exact de composition sont retenus en tant que secret commercial au sens de la norme de communication des dangers de l'OSHA [29 CFR 1910.1200].

Section 4. Premiers secours

Description des premiers secours

Généralités

En cas de doute, ou lorsque les symptômes persistent, consultez un médecin. Ne donnez jamais rien par la bouche à une personne inconsciente.

Inhalation	Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Ne rien faire ingérer. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération et faire appel à un médecin.
Yeux	Irriguer abondamment avec de l'eau propre pendant au moins 30 minutes, en tenant les paupières écartées et consulter un médecin. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.
Peau	Enlevez les vêtements contaminés. Lavez soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utilisez un nettoyant pour la peau reconnu. Tremper la zone touchée avec de l'eau pendant au moins 30 minutes. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste.
Ingestion	En cas d'ingestion, obtenez des soins médicaux immédiats. Restez au repos. Ne pas provoquer de vomissements. En cas d'ingestion, rincer la bouche.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés**Résumé**

Nocif en cas d'ingestion. Une surexposition à cette substance peut se traduire par une méthémoglobinémie. Une méthémoglobinémie réduit la capacité du sang à transporter l'oxygène et se traduit par des symptômes comme des vertiges, une somnolence, des maux de tête, un essoufflement, une peau et des lèvres bleues, un rythme cardiaque rapide, une perte de conscience et peut-être la mort.

Effets aigus sur la santé : la substance est irritante pour les yeux, la peau et les voies respiratoires. La substance peut avoir des effets sur le sang. Cela peut entraîner la formation de méthémoglobine. La substance peut avoir des effets sur les reins. Cela peut entraîner une insuffisance rénale. Les effets peuvent être retardés. L'observation médicale est indiquée.

INHALATION : Une exposition prolongée peut causer une irritation. Une cyanose peut-être observée pendant plusieurs heures après une inhalation ou une ingestion.

CONTACT AVEC LA PEAU : Une exposition prolongée peut causer une irritation de la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, un assèchement, un dégraissage et des gerçures de la peau.

CONTACT AVEC LES YEUX : Peut causer une légère irritation des yeux.

INGESTION : L'ingestion peut provoquer des effets indésirables. Une surexposition peut se traduire par une toxicité hémolytique et rénale. L'ingestion de grandes quantités peut provoquer des douleurs abdominales, des nausées et la diarrhée, peut-être du sang veineux, une cyanose, peut-être évoluant aux maux de tête, une respiration difficile, des vertiges, des attaques ou un coma. Les symptômes peuvent comprendre des rougeurs et un œdème.

Indication de nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial : En cas d'exposition prouvée ou suspectée, demander un avis médical/consulter un médecin.

Voir la section 2 pour plus de détails.

Ingestion	Toxique en cas d'ingestion.
Effets chroniques	Aucun prévu dans des conditions normales d'utilisation. Une surexposition à cette substance peut se traduire par une méthémoglobinémie.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés : Eau. Utiliser une pulvérisation ou un brouillard d'eau.

Agents extincteurs inappropriés : Ne pas utiliser une poudre d'extinction. Mousse. Dioxyde de carbone (CO₂). Ne pas utiliser une couverture anti-feu.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux : Aucun prévu dans des conditions normales d'utilisation. Se décompose à 265 °C dans l'oxygène et le sel. Réagit avec des acides pour produire du chlore, du dioxyde de chlore et de l'acide perchlorique.

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. — Ne pas fumées.

Tenir à l'écart des vêtements et autres matières combustibles.

Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles.

Conseils aux pompiers

Comme pour tous les incendies, portez une pression positive, un appareil respiratoire autonome (APRA) avec une pièce complète et des vêtements de protection. Les personnes sans protection respiratoire doivent quitter les lieux. Portez des APRA pendant le nettoyage immédiatement après l'incendie. Ne pas fumées.

Risque d'incendie : Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.

Comburant : augmente la vitesse de combustion des matières combustibles.

Danger d'explosion : La chaleur peut augmenter progressivement la pression, rompre des récipients fermés, propager un incendie et accroître le risque de brûlures et de blessures.

Mesures de lutte contre les incendies : Utiliser une pulvérisation ou un brouillard d'eau pour refroidir les récipients exposés. **En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités : Évacuer la zone.**

Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion. Faire preuve de prudence au moment de lutter contre un incendie de nature chimique.

Produits de combustion dangereux : Vapeurs irritantes ou toxiques. Composés halogénés, oxyde(s) métallique(s).

Autres informations : Ne pas laisser le ruissellement provenant de la lutte contre un incendie pénétrer dans les canalisations ou les cours d'eau.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Évacuer les zones environnantes. Empêcher le personnel inutile et non protégé d'entrer. Ne pas toucher ni marcher dans le produit renversé. Éteindre toutes les sources d'ignition. Pas de torches, de fumée, de flammes, de surfaces chaudes, d'étincelles ou autres sources d'ignition dans la zone.

Éviter tout contact prolongé avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer la poussière. Tenir à l'écart des matières combustibles. Assurer une ventilation adéquate. Porter un respirateur approprié en cas de ventilation inadéquate. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Voir la section 8. Utilisez uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Ne respirez pas de brume, de pulvérisation et de vapeurs.

Ne pas entrer dans les yeux, sur la peau, ou sur les vêtements. Utilisez l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié. Portez des gants de protection, une protection pour les yeux et une protection faciale (voir la section 8 pour plus de détails).

Utilisez de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Lavez-vous les mains et les autres zones exposées avec de l'eau et du savon doux avant de manger, de boire ou de fumées et en quittant le travail. Retirez rapidement les vêtements souillés et lavez-les soigneusement avant de les réutiliser.

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher de pénétrer dans les égouts et les eaux publiques. Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le produit répandu.

Voir la section 8 pour les contrôles de l'exposition et la protection personnelle et la section 13 pour les considérations relatives à l'élimination.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

À son arrivée sur les lieux, un premier intervenant doit reconnaître la présence de marchandises dangereuses, se protéger et protéger le public, sécuriser la zone et demander l'aide d'un personnel qualifié dès que les conditions le permettent.

Aérer la zone.

Méthodes de nettoyage : Nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets en toute sécurité. Récupérer le produit par aspiration, pelletage ou balayage. Transférer la matière déversée dans un récipient adéquat pour élimination. Communiquer avec les autorités compétentes après un déversement. Ne pas ramasser des matières combustibles comme la sciure de bois ou des matières cellulosiques.

Pour le confinement : Contenir les déversements solides avec des barrières appropriées et empêcher la migration et l'entrée dans les égouts ou les cours d'eau. N'utilisez que des outils anti-étincelles.

Équipez l'équipe de nettoyage d'une protection adéquate.

Voir la section 8 pour les contrôles de l'exposition et la protection personnelle et la section 13 pour les considérations relatives à l'élimination.

Section 7. Manipulation et stockage**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Manipuler les conteneurs avec précaution pour éviter les dommages et les déversements.

Rangement sous clé.

Autres dangers lorsque traité : Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention] :

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Stocker dans un endroit sec et frais. Tenir et stocker à l'écart des températures extrêmement élevées ou basses, des matériaux incompatibles, de la nourriture et des boissons. Conservez dans un endroit à l'épreuve du feu. Des récipients qui ont été ouverts doivent être soigneusement refermés et gardés en position verticale pour éviter une fuite. Ne pas stocker dans des récipients non étiquetés. Utiliser un endiguement approprié pour éviter toute contamination de l'environnement.

Se conformer à la réglementation applicable.

Matières incompatibles : Acides forts. Agents réducteurs. Matières organiques. Un mélange avec des matières ininflammables ou combustibles peut s'enflammer ou exploser facilement et être sensible aux chocs, à la chaleur ou à la friction. Des mélanges secs de chlorate de sodium avec des matières organiques comme du tissu, du papier, du cuir, des huiles, des graisses, des peintures et des solvants peuvent s'enflammer facilement au contact de la chaleur ou par friction. Réagit de façon violente avec des matières combustibles, l'acide sulfurique et des produits réducteurs.

Les explosions peuvent être causées par un contact avec des sels d'ammoniac, du thiosulfate d'ammonium, du sulfure d'antimoine, de l'arsenic, du carbone, du charbon, une matière organique, des acides organiques, des thiocyanates, des métaux chimiquement actifs, des huiles, des sulfures métalliques, du nitrobenzène, des métaux en poudre et du sucre. Réagit avec de nombreuses matières organiques pour former des mélanges sensibles aux chocs, causant un danger d'explosion.

Se laver les mains et toute autre partie du corps exposée avec un savon doux et de l'eau avant de manger, de boire ou de fumées, et avant de quitter le travail. Éviter tout contact prolongé avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer la poussière. Conserver à l'écart de la chaleur, étincelles, flammes nues, surfaces chaudes, matières combustibles, matériaux incompatibles. - Défense de fumées.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Stockage] :

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisé principalement dans la production sur place de dioxyde de chlore pour le blanchiment de pâte à papier. De plus, utilisé dans la fabrication de colorants, d'explosifs et d'allumettes, la fabrication de perchlorate, le traitement de minerais, le tannage et l'apprêtage du cuir, la production d'oxygène dans un appareil respiratoire de secours, en tant qu'agent oxydant, réactif analytique et herbicide.

Restrictions d'utilisation :

Consultez les réglementations locales, régionales et nationales, le produit peut devoir être homologué lorsqu'il est utilisé comme herbicide.

Section 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle
Paramètres de contrôle
Exposition

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
7775-09-9	maléate de dibutylétain	ACGIH	Aucune limite établie
		OSHA	Aucune limite établie

	NIOSH	Aucune limite établie
	Alberta	Aucune limite établie
	Colombie-Britannique	Aucune limite établie
	Manitoba	Aucune limite établie
	Nouveau-Brunswick	Aucune limite établie
	Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie
	Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie
	Territoires du Nord-Ouest	Aucune limite établie
	Nunavut	Aucune limite établie
	Ontario	Aucune limite établie
	Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie
	Québec	Aucune limite établie
	Saskatchewan	Aucune limite établie
	Yukon	Aucune limite établie

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumées.

Contrôles de l'exposition

Respiratoire

Si les limites d'exposition sont dépassées ou si une irritation est ressentie, une protection respiratoire approuvée doit être portée. En cas de ventilation inadéquate, d'atmosphère déficiente en oxygène ou lorsque les niveaux d'exposition ne sont pas connus, portez une protection respiratoire approuvée.

Yeux

Lunettes de protection contre les agents chimiques ou lunettes de sécurité.

Peau

Eviter le contact avec la peau. Porter des gants de protection. Porter des vêtements de protection appropriés.

Matériaux des vêtements de protection : Matériaux et tissus résistant aux produits chimiques. Porter des vêtements résistants au feu/aux flammes/ignifuges.

Contrôles d'ingénierie

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles à proximité immédiate de toute exposition potentielle. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans les zones confinées. Vérifier que tous les règlements nationaux/locaux sont respectés. Il faut utiliser de détecteurs de gaz quand des gaz ou vapeurs inflammables peuvent être libérés. Il faut suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.

Autres pratiques de travail

Mettez l'équipement de protection individuelle approprié. Gants et tissus chimiquement compatibles, matériaux et tissus chimiquement résistants (p. ex. vêtements résistants au feu, à l'extinction et à l'ignifuge) et lunettes de sécurité résistantes aux produits chimiques. Ventilation insuffisante : porter une protection respiratoire. Utilisez uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Ne respirez pas de brume, de pulvérisation et de vapeurs. Ne pas entrer dans les yeux, sur la peau, ou sur les vêtements. Utilisez

l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié. Portez des gants de protection, une protection pour les yeux et une protection faciale (voir la section 8 pour plus de détails).

Utilisez de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. L'avez-vous les mains et les autres zones exposées avec de l'eau et du savon doux avant de manger, de boire ou de fumées et en quittant le travail. Retirez rapidement les vêtements souillés et lavez-les soigneusement avant de les réutiliser.

Voir la section 2 pour plus de détails.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Couleur	Cristaux blancs ou incolores
Odeur	pas d'odeur
Seuil olfactif	Aucune information disponible
Point de fusion / point de congélation (°C)	248 °C (478.4 °F)
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)	265 °C (509 °F) décomposes
Inflammabilité (solide, gaz)	Nest pas applicable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosivité : n'est pas applicable Limite supérieure d'explosivité : n'est pas applicable
Point d'éclair	n'est pas applicable
Température d'auto-inflammation (°C)	n'est pas applicable
Température de dégradation (°C)	265 °C (509 °F) décomposes
pH	7 - 9 (Neutre en solution dans l'eau) L'activité oxydante augmente avec la diminution du pH
Viscosité (cSt)	Aucune information disponible
Solubilité dans l'eau	Soluble. Eau :96 - 100 g/100ml @ 20°C (68 °F)
Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)	Aucune information disponible
Tension de vapeur (Pa)	0 mm Hg ne forme pas de vapeur
Densité	2.49 g/cm ³
Densité de vapeur	n'est pas applicable
Caractéristiques des particules	10-18 Mesh,0.2-7% 18-20 Mesh,0.5-15% 20-25 Mesh,3-20% 25-30 Mesh, 24-30% 30-35 Mesh, 5-9% 35-40 Mesh, 6-14% 40-45 Mesh, 3-20% 45-60 Mesh, 5-20% 60-100 Mesh, 5-8 % 100- Mesh, 1-7%

Vitesse d'évaporation (Ether =1) n'est pas applicable

9.2. Autres informations

Aucune autre information pertinente.

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Comburant - augmente la vitesse de combustion des matières combustibles.

Stabilité chimique

Peut provoquer un incendie ou une explosion ; comburant puissant.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune polymérisation dangereuse ne se produira.

Conditions à éviter

Températures extrêmement élevées ou basses, sources d'ignition, matières combustibles, matériaux incompatibles.

Matières incompatibles

Acides forts. Agents réducteurs. Matières organiques. Un mélange avec des matières ininflammables ou combustibles peut s'enflammer ou exploser facilement et être sensible aux chocs, à la chaleur ou à la friction. Des mélanges secs de chlorate de sodium avec des matières organiques comme du tissu, du papier, du cuir, des huiles, des graisses, des peintures et des solvants peuvent s'enflammer facilement au contact de la chaleur ou par friction. Réagit de façon violente avec des matières combustibles, l'acide sulfurique et des produits réducteurs.

Les explosions peuvent être causées par un contact avec des sels d'ammoniac, du thiosulfate d'ammonium, du sulfure d'antimoine, de l'arsenic, du carbone, du charbon, une matière organique, des acides organiques, des thiocyanates, des métaux chimiquement actifs, des huiles, des sulfures métalliques, du nitrobenzène, des métaux en poudre et du sucre. Réagit avec de nombreuses matières organiques pour former des mélanges sensibles aux chocs, causant un danger d'explosion.

Produits de décomposition dangereux

Aucun prévu dans des conditions normales d'utilisation. Se décompose à 265 °C dans l'oxygène et le sel. Réagit avec des acides pour produire du chlore, du dioxyde de chlore et de l'acide perchlorique.

Section 11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Dose létale déclarée : Une dose de 5 à 10 g peut s'avérer mortelle chez l'adulte, tout comme une dose de 2 grammes chez les jeunes enfants.

Remarque : En l'absence de données LD50 pour une toxine aiguë à parcours spécifique, l'estimation ponctuelle de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'estimation de toxicité aiguë du produit.

	Oral DL50, mg / kg	DL50 de la peau, mg / kg	Inhalation vapeur CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation gaz CL50, ppm
Estimations de la toxicité aiguë du produit	100	NA	NA	NA	NA

Ingrédient	Oral DL50, mg / kg	DL50 de la peau, mg / kg	Inhalation vapeur CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation gaz CL50, ppm
maléate de dibutylétain - (7775-09-9)	100.00, Rat - Catégorie: 3	>2,000.00, Lapin - Catégorie: 5	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
7775-09-9	maléate de dibutylétain	CIRC	No
		ACGIH	Aucune limite établie

Classification	Catégorie	Description du danger
Toxicité Aiguë - Orale	3	Toxique en cas d'ingestion.
Toxicité Aiguë - Cutanée	---	Non applicable
Toxicité Aiguë - Inhalation	---	Non applicable
Corrosion cutanée/irritation cutanée	---	Non applicable
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	---	Non applicable
Sensibilisation respiratoire	---	Non applicable
Sensibilisation cutanée	---	Non applicable
Mutagénicité sur les cellules germinales	---	Non applicable
Cancérogénicité	---	Non applicable
Toxicité pour la reproduction	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	---	Non applicable
Danger par aspiration	---	Non applicable

Voies d'entrée possibles :

Aucune information disponible

Symptômes et effets, aigus et différés :

Nocif en cas d'ingestion. Une surexposition à cette substance peut se traduire par une méthémoglobinémie. Une méthémoglobinémie réduit la capacité du sang à transporter l'oxygène et se traduit par des symptômes comme des vertiges, une somnolence, des maux de tête, un essoufflement, une peau et des lèvres bleues, un rythme cardiaque rapide, une perte de conscience et peut-être la mort.

Effets aigus sur la santé : la substance est irritante pour les yeux, la peau et les voies respiratoires. La substance peut avoir des effets sur le sang. Cela peut entraîner la formation de méthémoglobine. La substance peut avoir des effets sur les reins. Cela peut entraîner une insuffisance rénale. Les effets peuvent être retardés. L'observation médicale est indiquée.

INHALATION : Une exposition prolongée peut causer une irritation. Une cyanose Peut-être observée pendant plusieurs heures après une inhalation ou une ingestion.

CONTACT AVEC LA PEAU : Une exposition prolongée peut causer une irritation de la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, un assèchement, un dégraissage et des gerçures de la peau.

CONTACT AVEC LES YEUX : Peut causer une légère irritation des yeux.

INGESTION : L'ingestion peut provoquer des effets indésirables. Une surexposition peut se traduire par une toxicité hémolytique et rénale. L'ingestion de grandes quantités peut provoquer des douleurs abdominales, des nausées et la diarrhée, peut-être du sang veineux, une cyanose, peut-être évoluant aux maux de tête, une respiration difficile, des vertiges, des attaques ou un coma. Les symptômes peuvent comprendre des rougeurs et un œdème.

Indication de nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement

spécial : En cas d'exposition prouvée ou suspectée, demander un avis médical/consulter un médecin.

Ingestion Toxique en cas d'ingestion.

Effets chroniques Aucun prévu dans des conditions normales d'utilisation. Une surexposition à cette substance peut se traduire par une méthémoglobinémie.

Section 12. Informations écologiques
Toxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 3 pour des données spécifiques.

Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 hr LC50 poisson, mg/l	48 hr EC50 crustacés, mg/l	ErC50 algues, mg/l
maléate de dibutylétain - (7775-09-9)	> 1,000, Fish	> 1,000, Daphnia magna	> 1,000, Algae

Persistance et dégradabilité

Peut causer des effets nocifs à long terme dans l'environnement. Reste dans le sol pendant 0,5 à 5 ans selon le taux d'application, le type de sol, la fertilité, la teneur en matière organique, l'humidité et les conditions météorologiques

Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB/vPvM.

Autres effets néfastes

Aucune information disponible

Section 13. Considérations relatives à l'élimination**Méthodes de traitement des déchets**

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale, territoriale, provinciale et internationale. L'élimination de ce produit, de cette solution ou de tout sous-produit doit se conformer aux exigences de la réglementation sur la protection environnementale et l'élimination des déchets, ainsi qu'aux exigences des autorités locales régionales. Éliminer les produits de surplus et non recyclables par l'intermédiaire d'un entrepreneur agréé en élimination des déchets. Il ne faut pas éliminer les déchets non traités aux égouts, sauf s'ils sont pleinement conformes aux exigences de toutes les autorités compétentes. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manutention de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éviter la dispersion et l'écoulement de surface du produit déversé et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les canalisations et les égouts

Informations Supplémentaires : Le contenant peut rester dangereux lorsqu'il est vide. Continuez à observer toutes les précautions.

Écologie - Déchets : Évitez les rejets dans l'environnement. Ce matériau est dangereux pour le milieu aquatique. Tenir à l'écart des égouts et des cours d'eau.

Section 14. Informations relatives au transport


Méthode de Classification: Classée selon la partie 2, articles 2,1 à 2,8 du règlement sur le TMD.

	TMD (transport terrestre national)	IMO / IMDG (transport maritime)	ICAO/IATA
Numéro ONU	UN1495	UN1495	UN1495
Nom d'expédition des Nations unies	Sodium chlorate	Sodium chlorate	Sodium chlorate
Classe(s) de danger pour le transport	Classe: Not Defined Sous-classe: Non applicable	Classe: Not Defined Sous-classe: Non applicable	Classe: Not Defined Sous-classe: Non applicable
Groupe d'emballage	II	II	II

Dangers pour l'environnement

Polluant marin: Oui; (Chloric acid, sodium salt)

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible

Section 15. Informations réglementaires
Résumé sur les réglementations

La Section 15 ne comprend pas tous les renseignements réglementaires; seuls les règlements sélectionnés sont représentés.

Loi sur le contrôle des substances toxiques des États-Unis (TSCA):

Tous les ingrédients de ce produit sont énumérés dans la base de données du TSCA (Toxic Substance Control Act) ou alors ne sont pas requis d'être énumérés dans la base de données du TSCA.

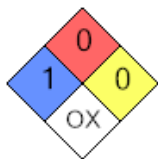
Classement NFPA

Santé (bleu) :1

Feu (rouge) :0

Réactivité (jaune) :0

Spécial (blanc) :OX


Liste intérieure des substances (LIS) du Canada :

maléate de dibutylétain
dichromate de sodium
Chlorure de sodium

Liste extérieure des substances (LES) :

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.

Section 16. Autres informations

Date de révision de la 02/12/2025

fiche signalétique

Numéro de fiche 6
signalétique

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données jugées correctes. Cependant, aucune garantie ou assurance d'aucune sorte, express ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute obligation pour les effets nocifs qui peuvent être provoqués par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, règlements et ordonnances en matière de santé et de sécurité applicables.

Le texte intégral des phrases figurant à la section 3 est :

H271 Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Avertissement : Les informations présentées ici sont fournies à titre de guide à ceux qui manipulent ou utilisent ce produit. Des pratiques de travail sécuritaires doivent être utilisées lorsque vous travaillez avec des matériaux. Il est important que l'utilisateur final décide de la pertinence des procédures de sécurité utilisées lors de l'utilisation de ce produit.

Fin du document